

l'agence métropolitaine des déchets ménagers Paris, le 10 SEP. 2020

COLLECTIF 3R - IVRY-SUR-SEINE Madame Anne CONNAN Présidente 100 rue Molière - atelier 09 94200 IVRY-SUR-SEINE

<u>Affaire suivie par</u> : Claire BARA Tél : 01 40 13 17 73 bara@syctom-paris.fr

Nos réf : IV LE-S T 20-820-0001 / Chrono n° 28405

Objet: Incident du 05/09/2020 sur l'UIOM d'Ivry

Madame la co-Présidente,

En réponse à votre courrier du 8 septembre, je vous prie de trouver ci-dessous le déroulé de l'incident qui s'est produit ce week-end sur l'UIOM d'Ivry et dont l'origine est extérieure au site du Syctom.

Dans la nuit de samedi à dimanche, un incendie s'est déclenché sur un câble d'alimentation électrique situé sur la passerelle technique qui enjambe la Seine et relie Charenton à Ivry. Par mesure de sécurité, les 2 lignes à haute tension qui alimentent l'UIOM et qui empruntent également cette passerelle ont été mises hors tension par RTE (gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité) à 22h45. Cette coupure électrique a déclenché la mise en arrêt automatique des deux fours-chaudières selon le protocole de sécurité.

En l'absence d'électricité, les fumées provenant de la combustion des ordures ménagères présentes sur les grilles des 2 fours au moment de l'interruption n'ont pas pu être traitées pendant toute la durée de l'incident. D'abord rejetées en cheminée, elles ont ensuite été dirigées vers les exutoires de sécurité afin de protéger les installations et éviter la déclaration d'un incendie au niveau des trémies d'enfournement. De même, la vapeur a été redirigée en toiture de l'usine via des soupapes de sécurité, occasionnant un bruit important et inhabituel et générant un panache de vapeur en toiture.

L'incendie n'ayant pas touché les câbles alimentant l'UIOM, l'alimentation électrique a pu être rétablie dimanche vers 16h30.

Les conséquences de cet incident, et notamment le calcul des flux de polluants émis, sont actuellement en cours d'étude et seront communiqués ultérieurement.

Je vous prie d'agréer, Madame la co-Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général des Services

Martial LORENZO

Copie : Messieurs Philippe Bouyssou, maire d'Ivry-sur-Seine ; Hervé Gicquel, maire de Charenton ; Jerôme Coumet, maire du 13ème arrondissement de Paris ; Monsieur le Préfet du Val de Marne